

Réf: Dossier N° 053596

Avis de constitution

**SOCIETE « CHAMBRE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES » en abrégé « CADI »**

Abidjan, Plateau, Plateau, Lot n°4, Ilot n°34

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/10/2021 reçus par Me Zehouri bertin paul arnaud , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 04/11/2021, il a été constitué une SA aux

**SOCIETE « CHAMBRE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES » en abrégé « CADI »**

- Le développement des infrastructures économiques
 - La promotion et le financement des infrastructures de soutien à l'économie des pays africains. par la promotion de l'électricité , de l'eau, de l'habitat , de la communication, les mines , la pêche, l'agriculture, le transport et le tourisme.
 - L'accompagnement et le développement économique des Etats
 - La création d'opportunités d'investissement
 - La mobilisation des ressources micro ou macro-économiques
 - L'appui à la définition et à l'implémentation des politiques d'investissement
 - Le renforcement des Elites
 - L'intervention dans les baux des fonds
 - L'intermédiation commerciale et stratégique
 - Et d'une manière générale , toutes les opérations industrielles , commerciales, financières mobilières ou immobilières pouvant se
- 200,000,000 F CFA divisé en (20000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

Abidjan, Plateau, Plateau, Lot n°4, Ilot n°34

M TOURE AHMED BOUAH (PCA)

M DIABY SOULEYMANE (DGA)

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00144 du 10/01/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI